

Réponse de Monsieur Marchadier :

*Monsieur le Conseiller municipal,*

*Le conseil municipal a rendu le 16 février 2016 un avis sur le projet de SAGE. Chacun a pu à ce moment exprimer son avis sur les scénarios présentés et leurs pertinences. Vous ne vous en étiez d'ailleurs pas privé, vous abstenant sur la délibération. Comme le prévoit la procédure, les collectivités rendent un avis préalable à l'enquête publique et non pendant. Nous n'avons donc pas de nouvel avis à donner en conseil municipal. Je ne doute pas que vous le ferez par vous-même sur le registre mis à votre disposition. C'était la réponse écrite.*

*Si mes collègues me permettent de donner quelques informations parce que c'est quelque chose qui peut paraître un peu compliqué : le titre du SAGE est « un projet pour la baignade et le paysage sur l'eau ». Il concerne 52 villes et 1,2 million d'habitants. Il faut savoir que depuis 2010, cela fait l'objet d'une large consultation pour son élaboration impliquant les collectivités territoriales, les services de l'Etat, les usagers de l'eau, les acteurs économiques et les habitants. Cela a fait l'objet de nombreuses commissions depuis 2010 dans lesquelles j'étais moi-même partie prenante. Il faut savoir que le SAGE est géré par une instance de concertation de 90 membres dirigés par le Préfet. Il y a eu des dizaines de débats et de questions sur les différents scénarios. Cela a été tranché par la Commission locale de l'eau, comme prévu. Ensuite, la Ville est très présente dans la Commission locale de l'eau puisque Chantal DURAND qui est au département représente l'établissement public de bassin Seine Grand Lac, moi-même représentant la Ville. En ce qui concerne l'information, comme l'a dit Michel LAVAL, elle est tout à fait disponible... Non, ce n'est pas un débat, j'informe.*

*Toutes les questions peuvent être posées sur place aux ingénieurs. La dernière chose : il y a des stands d'information présents lors des différentes manifestations sur l'eau, notamment samedi dernier, lors de la compétition de paddle où il y avait Marne Vive qui a été largement questionné sur ce sujet.*